



Ligue de Bretagne de Basket-Ball
Tel. 02 23 46 33 80 / Fax. 02 23 46 33 81
2 C, allée Jacques Frimot
www.basketbretagne.com
35000 RENNES
secretariatgeneral@basketbretagne.com



**Comité Directeur
Du Vendredi 25 septembre 2020 - ETRELLES**

Présents :

Mmes Marylise COCHENNEC ; Valérie ALLIO ; Claudine JANNIC ; Daisy LE PENNEC ; Morgane PETIT ; Gaëlle NEDELEC.

MM. Joseph HOUE ; Antoine LE BERRE ; Mickaël LEBRETON ; Jean-Noël CUEFF ; Ronan VIGOUROUX ; Serge KERHUIEL ; Daniel DELESTRE ; Guillaume DE KERMEL ; Philippe VALLEE ; Jacques PERRIER ; Jean-Jacques KERDONCUFF.

Excusé(e)s :

Mmes Jacqueline PALIN ;
MM. Erwan SILLIAU

Invités présents :

Alain SALMON, Vice-président FFBB,

M. Jean-Marie LEJEUNE et Mme Gilda FRANCKUEMBERGUE (Aurore de Vitré)

Présidents des Comités Départementaux : MM. Christophe BURGUIERE ; Narcisse FERRINI ; Éric BOIVENT ; Frédéric TANNOUX (représentant du CD 56).

Guy GIRARDEAU, Président du Conseil d'honneur, M. Jean-Claude LEMAÎTRE, président de la commission de discipline,

Salariée : Karine LE POTTIER ; Mathilde HEMERY ; Cyrille GERMAIN ; Jonathan BILLOT ; Eric MONLIBERT et Sébastien LEGROS ;

CTS : MM. François BRISSON ; David HERMINE ;





ORDRE DU JOUR

- 1) Validation PV de comité directeur (07/03/20 et 09/05/20) et bureau (20/07/20)
- 2) Retour situation COVID-19
 - Référent(e) COVID
 - Impact réglementaire
- 3) Plateaux jeunes
- 4) Rapports d'activités
- 5) Déroulement AG
- 6) Trésorerie
- 7) Questions diverses



Mickaël LE BRETON introduit la réunion en remerciant le club de l'Aurore de Vitré pour l'accueil chaleureux et le soutien des nombreux bénévoles pour l'Assemblée Générale qui se déroulera le lendemain.

Accueil d'Alain SALMON, Vice-Président de la Fédération.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Roland LESSIEUR décédé cet été. Arbitre régional licencié dans les Côtes d'Armor, Roland a longtemps assuré la mission de répartiteur des arbitres. Le président renouvelle toutes ses condoléances à sa famille.

1. Validation des PV du comité directeur (07/03/2020 et 09/05/2020) et bureau directeur (20/07/20)

Validation procès-verbaux de comités directeurs (07/03/20 et 09/05/20) et bureau (20/07/20)

Ronan VIGOUROUX demande une rectification au PV du 07 mars 2020 relatif à l'organisation de l'open plus. La FFBB n'a pas « privilégié » le Liberté ou les Capucins comme lieu pour la tenue de l'évènement. Les deux lieux sont adaptés pour l'accueillir.

Mickaël LE BRETON en profite pour échanger sur les dates des opens plus 2021. Une bonne communication doit être établie entre les comités et la ligue sur l'organisation des évènements pour lesquels la Ligue est co-organisatrice.

Les PV sont adoptés à l'unanimité.

2. Retour situation COVID-19

- **Référent(e) COVID**

Mickaël LE BRETON propose que Valérie ALLIO soit référente sur cette thématique. Elle a déjà entamé des travaux sur ce sujet. Valérie ALLIO accepte cette proposition.

- **Impact réglementaire**

Présentation par Valérie ALLIO.

La Ligue de Bretagne a repris les préconisations de la FFBB et les a adaptés au territoire.



Etape 1 : → une liste personnalisée par compétition

Tous les clubs doivent **déclarer une liste de 7 joueurs « majeurs »** pour chacune de leurs équipes régionales : [formulaire en ligne](#)



Liste des joueurs/joueuses majeur(e)s en Championnats Régionaux (LR BRETAGNE)

Titulaires

Nom de l'équipe régionale dans l'ARS

Numéro d'inscription de l'association sportive portant l'équipe

Compétition régionale concernée



Joueurs Majeurs N°1

Numéro licence joueur(s) majeur(s) N°1 *


Vous choisissez sans question sur obligations

NOM Prénom Joueur(s) majeur(s) N°1 *

Vous choisissez

Retour **Suivant**

Un report de rencontre ne sera accepté **qu'à partir d'un total de 3 cas de COVID-19 positifs avérés et/ou cas contact** nécessitant un isolement, validés par l'ARS au sein de la liste des joueurs « majeurs ».



Procédure

- Liste des 7 joueurs majeurs à transmettre pour le 1^{er} octobre 2020
- Cette liste sera figée jusqu'au 28/11 inclus, et pourra être modifiée une seule fois à compter du 29/11 sur demande du club
- Aucune demande de report ne pourra être traitée tant que cette liste n'aura pas été transmise
- La demande de report pour une rencontre programmée le samedi ou le dimanche devra être envoyée au plus tard à 14h le vendredi
- **Toute demande effectuée en dehors de ces délais sera traitée a posteriori. De ce fait, le club qui dépose la demande de report et si celle-ci n'est pas recevable, s'expose à un forfait.**



Étape 2 : → Demande de report

- Le club doit :
 - Effectuer la demande de report auprès du Groupe Sanitaire : [formulaire en ligne](#)
 - Envoyer par mail à covid@bretagnebasketball.org les justificatifs (tests positifs, justificatifs ARS ...)
- Le service administratif habilité vérifie et valide les documents, puis transmet son avis au Groupe Sanitaire pour validation ou non de la demande
- La **décision est notifiée au club** par le Groupe Sanitaire, et mise en œuvre par la commission sportive de la Ligue de Bretagne.



Des questionnements relatifs au secret médical.

Est-ce bien légal de demander un justificatif de test positif alors même que c'est interdit dans l'éducation nationale ? Dans les écoles, une simple déclaration sur l'honneur suffit.

Alain SALMON, indique qu'à aujourd'hui ce process est validé, conforme et ne pose aucun problème. Un groupe sanitaire doit être constitué, il faut intégrer à ce groupe un professionnel médical (médecin, infirmier(e), kinésithérapeute...). Seule cette personne sera habilitée à accéder aux justificatifs fournis par les joueurs/coach. Ce professionnel validera qu'il a bien reçu les documents et le groupe sanitaire validera ou non le report. Alain SALMON invite à prendre contact avec le médecin fédéral sur ces questionnements.



Impact réglementaire

L'absence d'un acteur de la rencontre pour cas COVID déclaré ou cas contact soumis à l'isolement par l'ARS n'entraînera :

- Aucune pénalité pour non-respect du nombre de joueurs à inscrire sur la feuille de marque (y compris le nombre de joueurs du club porteur pour les CTC) ;
- Aucune pénalité pour non-respect de la charte de l'entraîneur;



Alain Salmon indique que la FFBB a validé un certain nombre de dérogations pour alléger le process. Les instances vont le recevoir la semaine prochaine.

Exemples pour les championnats de France et dans le cadre des dispositions liées à la COVID

L'objectif est de favoriser le déroulement des rencontres.

- Levée de l'obligation minimale du nombre de joueur / joueuses et possibilité d'inscrire seulement 5 joueurs sur la feuille sans pénalité
- Levée des obligations de la charte de l'entraîneur
- Pas de pénalité financière pour match devant être annulé

Alain SALMON souligne que depuis l'annonce relative à la fermeture des gymnases dans les métropoles, 2-3 territoires sont intervenus et il semble que certaines restrictions vont être allégées (ex : ouverture des gymnases au -18 ans et aux équipes haut niveau).

Les compétitions doivent être lancées, et les reports gérés au cas par cas. Un point d'étape sera fait au mois de novembre. L'objectif principal est de jouer.

3. Plateaux jeunes

Mickaël LE BRETON fait le point de la situation en Bretagne concernant la situation sanitaire liée à la COVID-19 au 25/09/2020.

En rapport avec la propagation actuelle de la pandémie de la COVID-19, la Ligue de Bretagne après échanges avec les présidents des Comités départementaux bretons a acté la décision pour cette saison de :

Ne pas organiser de plateaux qualificatifs régionaux pour les catégories jeunes.

Le libre choix est laissé aux comités qui le peuvent et/ou le veulent d'organiser les plateaux départementaux, attribution d'une place au vainqueur, transmission des résultats du plateau permettant le ranking à la Ligue. Les places restant à attribuer pour le département seront validées par le groupe décisionnel. Sur cette première étape ils disposent du nombre d'équipes à qualifier à leur niveau (Voir tableau en annexe : Le nombre d'équipes est calculé sur un ratio établi sur les trois dernières saisons par catégorie).

Présentation des formules par Joseph HOUÉ :

1 – Si pas de plateau au niveau départemental

Transmission des rankings pour le 12/10

Réunion cellule de qualification Ligue le 16/10 (hors comité directeur date modifiée au 13/10)

Décision par bureau directeur le 19/10

Transmission résultat le 21/10

2 – Si plateau organisé au niveau départemental, les équipes ayant fait une candidature au championnat régional sont classées selon un ranking qui sera proposé à la Ligue de Bretagne.

Transmission des informations si plateau organisé pour le 20/10

Réunion cellule de qualification Ligue le 16/10

Décision par bureau directeur le 19/10

Transmission résultat le 21/10

Commenté [CMO1]: Vérifier le nombre d'équipe mais le groupe décisionnel est lui sur la deuxième et dernière étape

Commenté [LdBdB2R1]: Tableau ci dessous

Commenté [CMO3]: Il va y avoir deux bureaux ? un le 13 et un le 20 ?

Commenté [LdBdB4R3]: Finalement, prochain BUDIR le 19/10

Commenté [LdBdB5R3]:



Ligue de Bretagne de Basket-Ball
 Tel. 02 23 46 33 80 / Fax. 02 23 46 33 81
 7 C. allée Jacques Frimol
 www.basketbretagne.com
 35000 RENNES
 secretaariatgeneral@basketbretagne.com

Dpt	ANNEES			Total	pourcentage	Calcul Attribution places 2020/2021	si plateau place réservée au vainqueur	places restant à désigner	Nombre dossiers candidatures
	19/20	18/19	17/18						
U15F	22	1	2	2	5	13,89%	2	1	3
	29	3	3	4	10	27,78%	3	1	5
	35	6	5	4	15	41,67%	5	1	11
	56	2	2	1	5	13,89%	2	1	3
							12		
U15M	22	1	2	1	4	11,11%	1	1	3
	29	2	2	2	6	16,67%	2	1	5
	35	6	5	5	16	44,44%	5	1	11
	56	3	3	4	10	27,78%	3	1	3
							11		
U17M	22	0	2	1	3	8,33%	1	1	3
	29	3	3	4	10	27,78%	3	1	4
	35	6	5	5	16	44,44%	5	1	11
	56	3	2	2	7	19,44%	2	1	3
							11		
U18F	22	1	2	0	3	8,33%	1	1	3
	29	3	3	3	9	25,00%	3	1	7
	35	5	6	6	17	47,22%	6	1	11
	56	3	1	3	7	19,44%	2	1	4
							12		
U20M	22	3	0	2	5	13,89%	2	1	2
	29	1	1	1	3	8,33%	1	1	2
	35	4	3	6	13	36,11%	4	1	10
	56	4	7	3	14	38,89%	5	1	6
							12		
U13F	22	1	2	2	5	13,89%	2	1	3
	29	4	3	4	11	30,56%	4	1	4
	35	4	5	4	13	36,11%	4	1	6
	56	3	2	2	7	19,44%	2	1	3
							12		
U13M	22	2	2	2	6	16,67%	2	1	2
	29	2	2	2	6	16,67%	2	1	1
	35	6	5	4	15	41,67%	5	1	6
	56	2	3	4	9	25,00%	3	1	4
							12		

Une cellule de qualification Groupe Ligue sera constituée (Président CT - Président sportive Ligue et Comité -- les CTF comités – les CTS ligue) qui devra étudier les ranking et établir une liste de 12 équipes pour chaque catégorie jeune.

La composition des poules des championnats jeunes sera faite le plus possible en fonction de la position géographique des équipes
 Les équipes retenues et la composition des poules régionales seront transmises au bureau directeur Ligue pour approbation.

Christophe BURGUIERE indique qu'il n'y aura pas de plateaux départementaux dans le 35.

L'annulation des plateaux LIGUE est adoptée à l'unanimité.

Les clubs en seront informés dès demain à l'Assemblée Générale.



4. Rapports d'activités

Ils ont été communiqués aux élus et ils n'apportent aucune question ou remarque.

5. Assemblée Générale

Marylise COCHENNEC présente le déroulement de l'Assemblée Générale et remercie l'Aurore de Vitré pour son accueil,
Tout est en place pour accueillir les dirigeants des clubs bretons dans les meilleures conditions possibles.

Elections :

- Nouveauté : vote électronique via la société UBIQUS
 - Un essai a été fait cet après-midi et le système ne présente pas de difficulté particulière.
- Nombre de poste à pourvoir :
 - Médecin : pas de candidat pour cette année. Un contact est en cours et il si la proposition aboutie, il sera demandé à la FFBB la cooptation de ce médecin
 - Collège féminin : 7 candidates pour 9 postes
 - Collège autre : 13 candidatures masculines pour 12 postes. Le candidat qui obtiendra le moins de voix ne sera pas élu.
- Point sur l'organisation des bureaux d'émargement (Rendez-vous à 8h15 pour les consignes)
 - Jean Claude LEMAITRE précise les personnes retenues pour l'émargement
 - Il rappelle aussi les règles des pouvoirs et des mandats

6. Trésorerie

Présentation du budget prévisionnel par Antoine LE BERRE.

Il précise qu'une petite correction a été apportée pour la certification par le commissaire aux comptes. Il s'agit d'une double écriture relative à la médecine du travail (différence de 996 €).

Mickaël LEBRETON précise qu'un fonds d'aide de retour au jeu a été créé par la Ligue de Bretagne. Il est constitué de fonds prévus pour l'organisation d'évènements qui n'ont pas eu lieu du fait de leur annulation la saison dernière. Ce fonds d'aide d'un montant de 49 980€ (1.5€/licencié) sera redistribué aux clubs qui mènent des actions pour favoriser le retour au jeu.

Il souhaite la mise en place d'une commission régionale « aide aux clubs » et une communication aux clubs va être faite en ce sens.

Afin d'assurer une parfaite lisibilité sur le fléchage du des fonds vers les clubs, un dossier du type de celui établi par la FFBB sera mis en place.



Ligue de Bretagne de Basket-Ball
 Tel. 02 23 46 33 80 / Fax. 02 23 46 33 81
 7 C. allée Jacques Frimol
 www.basketbretagne.com
 35000 RENNES
 secretaire@general@basketbretagne.com

PROJET Ligue de Bretagne de Basket-Ball

Budget du 01/05/2020 au 30/04/2021

	Charges		Produits	
	Budget 19/20 (16 mois)	Budget 20/21	Budget 19/20 (16 mois)	Budget 20/21
Pôle Administration Générale				
Licences-mutations	862 300,00 €	537 000,00 €	Licences-mutations	1 292 000,00 €
Affiliations	43 600,00 €	43 600,00 €	Affiliations	55 000,00 €
Fournitures diverses	1 300,00 €	1 000,00 €	Engagements	26 000,00 €
Honoraires (cab comptable, CAC)	12 500,00 €	18 000,00 €	Subventions & aides	104 000,00 €
Télécommunications et poste	11 500,00 €	8 000,00 €	ANS	35 000,00 €
Services (assurances, entretien,...)	11 000,00 €	14 500,00 €	CNDS (report N-1)	0,00 €
Charges de personnel	260 800,00 €	254 000,00 €	Conseil Régional	13 000,00 €
Impôts et taxes	11 000,00 €	11 000,00 €	FFBB	56 000,00 €
Locations	24 000,00 €	16 000,00 €	Partenariats	17 000,00 €
Charges financières		1 780,00 €	Produits financiers	1 000,00 €
Autres charges de gestion courante	28 000,00 €	15 000,00 €	Produits divers	5 000,00 €
Instances diverses (bureaux, CoDir,...)	41 500,00 €	25 000,00 €	Produits exceptionnels	500,00 €
Comm. Discipline	3 000,00 €	2 000,00 €	Fonds d'aide "Retour au jeu"	
Comm. Règlements	2 000,00 €	500,00 €		
Conseil d'honneur	1 000,00 €	500,00 €		
Sous-total	1 302 500,00 €	947 880,00 €	Sous-total	1 500 500,00 €
Pôle Formation				
CRO	35 000,00 €	30 000,00 €	CRO	35 000,00 €
Comm. Technique	110 000,00 €	90 000,00 €	Comm. Technique	20 000,00 €
Pôle espoirs	36 000,00 €	36 000,00 €	IRFBB	30 000,00 €
ETR	20 000,00 €	18 000,00 €	Aide Pôle espoir DRJSCS	8 500,00 €
Frais Zone Ouest	4 000,00 €	2 000,00 €	Aide Pôle espoir FFBB	15 000,00 €
Formation de dirigeants	6 000,00 €	5 000,00 €	Aide Pôle espoir Conseil Régional	4 000,00 €
Basket Santé (opération reportée N-1)	0,00 €	16 000,00 €	Autres aides (prises en charge OPCO)	1 800,00 €
Aides aux CLE	10 500,00 €	7 500,00 €		
Aides aux clubs (dont "Retour au jeu")	45 000,00 €	90 400,00 €		
Sous-total	266 500,00 €	294 900,00 €	Sous-total	114 300,00 €
Pôle Développement				
Communication	9 000,00 €	4 500,00 €	Événements & promotion du basket	4 000,00 €
Marketing	2 000,00 €	1 000,00 €		
Basket scolaire (opération reportée N-1)	0,00 €	33 620,00 €		
Nouvelles pratiques	6 000,00 €	3 000,00 €		
Open PNF	2 000,00 €	2 000,00 €		
Opens Plus 3x3	0,00 €	10 000,00 €		
Événements & promotion du basket	12 800,00 €	5 000,00 €		
Coupe de Bretagne	7 000,00 €	5 000,00 €		
Sous-total	38 800,00 €	64 120,00 €	Sous-total	4 000,00 €
Pôle Compétitions				
Commission sportive	6 000,00 €	3 500,00 €	Participations aux frais d'officiels	280 000,00 €
Organisations 3x3	0,00 €	1 000,00 €		
Plateaux qualificatifs	2 000,00 €	2 000,00 €		
Challenges jeunes	3 000,00 €	3 000,00 €		
Indemnités officiels	280 000,00 €	245 000,00 €		
Sous-total	291 000,00 €	254 500,00 €	Sous-total	280 000,00 €
TOTAL	1 898 800,00 €	1 561 400,00 €	TOTAL	1 898 800,00 €
				1 561 400,00 €



Sur le budget prévisionnel, Antoine LE BERRE indique qu'il se base sur une hypothèse pessimiste d'une baisse de 9% des licenciés (même hypothèse que la FFBB).

Concernant le reliquat relatif au CNDP 2019, il est reporté sur :

- La formation basket santé reportée à octobre 2020
- Le basket école (le premier versement a été effectué)

Le budget est validé à l'unanimité.

7. Questions Diverses

Antoine LE BERRE :

Afin de conserver le montant alloué sur chaque match pour les frais d'officiels et en raison de l'augmentation du nombre de matchs en championnats Jeunes, les tranches prévisionnelles appelées auprès des clubs seront augmentées en conséquence.

Mickaël LEBRETON remercie l'ensemble des élus pour le travail réalisé.

Marylise COCHENNEC
Secrétaire Générale

Mickaël LEBRETON
Président